



## 1. Généralités - champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (les « **Conditions générales** ») s'appliquent à toutes les offres, confirmations de commande et tous les accords passés par ou avec Alfen ICU B.V., sise Hefbrugweg 28, 1332 AP Almere, Pays-Bas, immatriculée à la Chambre de Commerce sous le numéro 64998363 (« **Alfen** ») pour la vente et la livraison de chargeurs EV (les « **Produits EV** ») et/ou de pièces de rechange (les « **Pièces de rechange** ») (conjointement « **le(s) Produit(s)** »). En passant sa commande, ou au plus tard dès réception des Produits, l'acheteur (le « **Client** ») prend acte de l'applicabilité des présentes Conditions générales. Une commande passée ne peut être annulée.

- 1.1** Sauf s'il en a été expressément convenu autrement par écrit, e, les Produits sont livrés uniquement sur la base des présentes Conditions générales. Alfen n'est en aucun cas tenu par toutes autres conditions générales – y compris celles du Client –.
- 1.2** Si une disposition quelconque des présentes Conditions générales est considérée comme entièrement ou partiellement invalide, ceci ne peut affecter la validité des dispositions restantes des Conditions générales.
- 1.3** Une dérogation aux présentes Conditions générales n'est autorisée que si et dans la mesure où le(s) représentant(s) dûment autorisé(s) d'Alfen a/ont expressément accepté une telle dérogation par écrit, et uniquement concernant le seul accord pour lequel ces dérogations ont été convenues.
- 1.4** Aux fins des présentes Conditions générales, le terme « par écrit » inclut également toute communication entre les parties par e-mail.

## 2. Propositions de budget, offres, commandes et accords

- 2.1** Les propositions ou offres (de budget) émises par Alfen ne sont contraignantes que durant la période figurant sur la proposition ou sur l'offre (de budget).
- 2.2** Un accord ne prend effet qu'avec la confirmation écrite d'une offre ou d'une commande (signée) par Alfen. En cas de divergences ou d'incohérences entre le contenu d'une offre ou d'une commande (signée) et le contenu de la confirmation de commande d'Alfen, le contenu de la confirmation de commande d'Alfen prévaut.

- 2.3** Les informations contenues dans les illustrations, les dessins, les spécifications de dimensions et de poids, qui font partie de l'offre, sont considérées comme des valeurs approximatives, dans la mesure où elles ne sont pas exclusivement désignées comme étant contraignantes. Le Client est tenu de vérifier les informations susmentionnées.
- 2.4** Alfen sera et restera le détenteur de tous les documents, modèles fournis, échantillons ou exemples liés à des offres ou à un accord, et ceux-ci ne pourront pas être fournis ou mis à disposition de tierces parties pour une inspection, ou reproduits, imités d'une quelconque manière sans l'approbation écrite d'Alfen. À la demande d'Alfen, ces documents, modèles fournis, échantillons ou exemples lui seront retournés dans un délai de quatorze jours en bon état, DDP conformément aux Incoterms 2020.

## 3. Personnalisations

- 3.1** Alfen et le Client peuvent s'entendre sur le fait que le Client peut demander des modifications non techniques et non fonctionnelles à apporter au Produit, comme la pose d'étiquettes, cartes SIM, modification des couleurs, etc. (toutes désignées comme la (les) « **Personnalisation(s)** »).
- 3.2** Alfen confirmera ou refusera la Personnalisation dans la confirmation de commande. Les Personnalisations peuvent affecter le Produit final, (le(s) « **Produit(s) personnalisé(s)** »), l'expérience liée au produit, son apparence, sa qualité et/ou sa durée de vie. Alfen rejette toute responsabilité pour des dommages causés à ou par les Produits personnalisés si ces dommages sont dus aux Personnalisations effectuées.
- 3.3** Pour les Personnalisations de la carte SIM, les directives d'Alfen relatives aux cartes SIM, qui peuvent être obtenues par [p.evcharging@alfen.com](mailto:p.evcharging@alfen.com), s'appliquent (« **Directives relatives aux cartes SIM** »).
- 3.4** Pour toutes les Personnalisations convenues entre le Client et Alfen, la procédure suivante s'applique :
  - (i) Alfen indique le niveau requis d'articles fournis pour les Personnalisations ;
  - (ii) Alfen demande les articles pour les Personnalisations avec un bon de commande (la « **Commande à la demande** ») ;

- (iii) La Commande à la demande comporte un numéro (« **Numéro de commande à la demande** ») et une date de livraison demandée ;
- (iv) Le Client informera Alfen dans les trois (3) jours ouvrables après la date de la Commande à la demande, de la date de livraison de la Personnalisation, à défaut de quoi la livraison des Personnalisations aura lieu à la date de livraison demandée (la « **Date de livraison de la personnalisation** ») ;
- (v) Le Client fournira gratuitement à Alfen les éléments requis pour la Personnalisation DDP, à l'adresse indiquée dans la Commande à la demande avant ou à la Date de livraison de la personnalisation, pour lesquels :
  - (a) Le numéro de la Commande à la demande doit être indiqué sur le bordereau d'emballage des articles de Personnalisation et
  - (b) Si des cartes SIM font partie des Personnalisations, le numéro de la carte SIM doit être affiché sur la carte SIM dans un code à barres ou QR et toutes les autres Directives relatives aux cartes SIM doivent être suivies.

**3.5** Au cas où (i) le Client modifie la Personnalisation après la date de la Confirmation de commande d'Alfen ou (ii) en cas de livraison tardive ou défectueuse des éléments de Personnalisation, tous les accords sur le délai de livraison du/des Produit(s) seront résiliés et le Client indemniserà Alfen pour tous les coûts et dépenses supplémentaires ainsi que pour les dommages et pertes encourus en raison de ce retard ou de cette défectuosité.

## **4. Boutique en ligne**

- 4.1** Les Produits d'Alfen peuvent être commandés par le Client via la boutique en ligne Alfen (la « **Boutique en ligne** »). Pour les commandes passées via la Boutique en ligne, un accord ne prend également effet que si la commande a été confirmée par Alfen par le biais d'une confirmation de commande (et non pas une confirmation de réception de la demande de commande).
- 4.2** La Boutique en ligne est mise à la disposition du Client gratuitement. Alfen ne garantit pas la disponibilité permanente et sans erreurs, de la Boutique en ligne. Alfen ne garantit notamment pas que la Boutique en ligne soit exempte d'erreurs du système, d'interruptions et/ou de dysfonctionnements.
- 4.3** L'accès à la Boutique en ligne est soumis aux conditions d'utilisation de cette Boutique en ligne. Si et dès que

le Client utilise la Boutique en ligne, il approuve ces conditions d'utilisation.

## **5. Transport et expédition**

- 5.1** Sauf accord contraire, les livraisons s'entendent CIP (adresse Client), conformément aux Incoterms 2020. Au cas où Alfen aiderait de quelque manière que ce soit au déchargement des Produits sur le lieu de destination, le Client déchargera Alfen de toute responsabilité ou obligation.
- 5.2** Conformément aux incoterme 2020 CIP (adresse Client), Alfen organise le transport des Produits, mais les frais d'expédition et d'assurance sont assumés par le Client. Alfen mentionne ces frais séparément sur la facture.
- 5.3** Conformément aux Incoterme 2020 CIP, le transport se fait aux risques du Client, même si le transporteur a explicitement stipulé que tous les documents d'expédition doivent déclarer que tout dommage résultant du transport sera à la charge et aux risques de l'expéditeur.

## **6. Livraison, délai de livraison, acceptation et Force Majeure**

- 6.1** Sauf accord contraire, toute date (de livraison) convenue sera reportée si :
  - (a) le Client réclame des modifications du Produit après la date de confirmation de la commande ;
  - (b) Alfen ne reçoit pas le paiement (les acomptes) pour les Produits à la Date d'échéance (comme défini à l'article 7.2)
- 6.2** Les dates et délais de livraison indiqués dans les offres ou les confirmations de commande et/ou toute autre correspondance écrite ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont jamais définitifs. Si - contrairement à ce qui précède - une date de livraison ferme a été expressément convenue entre les parties et en cas de dépassement de cette date de livraison ferme, le Client adresse une notification écrite à Alfen, lui donnant la possibilité d'y remédier dans un délai raisonnable d'au moins 15 jours ouvrés.
- 6.3** Les livraisons partielles sont autorisées.
- 6.4** À compter du moment de la livraison par Alfen, conformément à la Clause 5.1, le Client assume intégralement le risque des Produits.
- 6.5** Alfen peut attribuer ou sous-traiter (une partie de) ses obligations en vertu de l'Accord à des tierces parties.
- 6.6** En cas d'empêchement d'Alfen ou de l'un de ses fournisseurs en raison d'un cas de **Force Majeure**, Alfen est en droit de reporter la date de livraison avec un

délai approprié. Un cas de Force majeure signifie toute cause empêchant Alfen ou ses (sous) fournisseurs de se conformer à une ou à toutes ses obligations en vertu de l'accord découlant de ou attribuables à des actes, des événements, omissions ou accidents échappant au contrôle raisonnable d'Alfen et/ou ses (sous) fournisseurs. Ces actes, événements, omissions ou accidents incluront entre autres : l'intervention des pouvoirs publics, les pénuries d'énergie ou de matières premières, les retards ou l'indisponibilité de la fourniture de composants, les grèves, les lock-out, le manque de moyens de transport et autres problèmes d'approvisionnement imprévus, dans la mesure où ils échappent au contrôle d'Alfen. Alfen informera le Client et veillera à ce que tout désagrément pour le Client soit réduit au minimum. Si le cas de Force Majeure persiste durant plus de trois mois, ou dès qu'il est évident qu'il persistera durant plus de trois mois, Alfen est en droit de résilier l'accord en tout ou partie dans la mesure où il n'a pas été exécuté, et de réclamer le paiement des parties menées à bien sans être redevable de dommages-intérêts envers le Client.

- 6.7** Si Alfen a informé le Client que les Produits sont prêts et si le Client réclame le report de la livraison, Alfen se réserve le droit de facturer les frais liés à ce report de livraison (y compris entre autres les frais de stockage et de transport) au Client. Dans ce cas, Alfen est en droit d'envoyer la facture au Client comme si les Produits avaient été livrés à la date de livraison initialement indiquée.

## **7. Prix et conditions de paiement**

- 7.1** Les prix que le Client doit payer à Alfen pour les Produits sont en euros ou en monnaie locale sur la base du taux de conversion de la Banque Centrale Européenne avec l'euro à la date de l'offre, à l'exclusion des frais de transport, des Personnalisations, de la TVA et/ou de toute autre charge (d'importation).
- 7.2** Sauf indication contraire dans la proposition, l'offre ou la confirmation de commande, les paiements doivent être effectués conformément aux conditions de paiement convenues, sans compensation ni autre forme de déduction sur le compte bancaire d'Alfen désigné, dans les 14 jours à compter de la date de facture (la « **Date d'échéance** »). Les paiements sont censés avoir été effectués au moment où ils sont reçus sur le compte bancaire d'Alfen.
- 7.3** Si le Client n'a pas effectué son paiement avant la Date d'échéance, il est en défaut sans nécessité d'autre

notification. Dans ce cas, et nonobstant les autres droits et recours dont Alfen peut disposer, Alfen sera habilitée à (a) suspendre l'exécution de toutes ses obligations rattachées et accessoires, et (b) facturer au Client (i) des intérêts sur toutes les sommes dues et non réglées à compter de la Date d'échéance de la facture non réglée, à un taux de 2 % par mois supérieur aux intérêts légaux pour les accords commerciaux (article 6.119a du Code civil néerlandais) et (ii) les frais de recouvrements extrajudiciaires légaux (voir loi néerlandaise « *Wet Normering Buitengerechtelijke Incassokosten (WIK)* »).

- 7.4** Si les parties ont convenu d'un paiement échelonné, Alfen est en droit de suspendre ses activités liées au prochain versement, si une facture liée à un versement précédent n'a pas été payée à la Date d'échéance. Dans ce cas, tous les délais de livraison convenus possibles pour les livraisons deviennent caducs.
- 7.5** Les accords de remise sont automatiquement résiliés dès qu'un défaut de paiement survient (également dans le cas de paiements partiels) et/ou si tous les autres paiements dus n'ont pas été effectués au plus tard au moment de la réception du montant réduit de la facture.
- 7.6** Une réclamation ne peut entraîner la suspension ou un report de paiement.
- 7.7** Alfen est en droit – avec effet immédiat moyennant préavis écrit – de majorer le prix des Produits si le prix de revient de certains facteurs a augmenté. Ces facteurs comprennent notamment : les matières premières, les composants et les matériaux auxiliaires des Produits, les salaires et traitements, les cotisations de sécurité sociale et les mesures gouvernementales ou les modifications de toute loi, règle ou réglementation applicable.
- 7.8** Alfen est également en droit – avec effet immédiat moyennant préavis écrit – de majorer le prix des Produits si un report des heures et des dates de livraison ne peut lui être attribuable.
- 7.9** Sauf accord spécifique, le prix ne peut inclure les droits d'importation, les prélèvements et les taxes, les redevances ou autres charges ou frais nécessaires à l'exécution de l'Accord, ces charges, frais et dépenses devant être remboursés séparément à Alfen.

## **8. Obligations du Client**

- 8.1** Alfen adresse une notification de défaut des composants ou des Personnalisations fournies par le Client dès que ce défaut devient évident dans le cours normal des activités. Le Client renonce par les présentes à toute objection d'une notification tardive des défauts.

- 8.2** En cas de retard de livraison, de livraison défectueuse ou de qualité déficiente de ces composants, tous les délais de livraison convenus possibles deviennent caducs, et le Client indemnise et tient à couvert Alfen pour tous frais et dépenses supplémentaires, ainsi que pour les dommages et pertes subis à la suite de ce retard, de cette déficience ou de cette défectuosité. Dans ces cas, Alfen est habilitée, à son entière discrétion, à interrompre le processus de fabrication jusqu'à réception des composants en bonne et due forme avec la qualité adéquate.
- 8.3** Le Client veille à tout moment à prendre soin de l'installation des Produits et garantit à ses propres frais et risques que :
- toutes les licences et tous les permis requis et nécessaires pour l'exécution de l'accord et la livraison et l'installation des Produits sont à disposition ;
  - toutes les réglementations locales, régionales et nationales concernant la planification ont été respectées ;
  - le Client interviendra conformément à toutes les lois et réglementations applicables, y compris mais sans s'y limiter, à celles liées au recyclage.
- 8.4** Les dommages et frais résultant du non-respect (dans les délais) des conditions figurant à l'article précédent seront à la charge et aux risques du Client.

## **9. Droits de propriété intellectuelle et autres droits protégés**

- 9.1** Si les Produits sont fabriqués sur la base d'idées, de propositions, de modèles, de dessins, de Personnalisations ou d'échantillons du Client, ce dernier garantit l'absence de toute infraction à des droits protégés de tierce partie. En cas de procédures judiciaires liées à une infraction (alléguée) à des droits de brevets, des droits de marque, de la protection des dessins et modèles, des secrets commerciaux ou des droits d'auteur de tiers, le Client indemnise et tient à couvert Alfen pour toute réclamation (pour des dommages-intérêts) de tierces parties et des coûts qui en résultent. Le Client participe aux procédures judiciaires ou reprend immédiatement ces procédures en charge si Alfen le lui demande.
- 9.2** Toutes les idées, inventions, tous les dessins et échantillons, les œuvres protégées par des droits d'auteur, brevets, droits de conception, marques, droits d'auteur et secrets commerciaux et tout savoir-faire ou autre propriété intellectuelle liés aux Produits fabriqués par Alfen ou générés dans le cadre de l'exécution d'un accord,

ainsi que toutes les techniques appliquées par Alfen pour fabriquer et concevoir les Produits, préalablement ou lors du traitement d'une commande, restent ou deviennent toujours, selon le cas, la propriété (intellectuelle) exclusive d'Alfen.

## **10. Micrologiciel**

- 10.1** Un logiciel intégré (le « **Micrologiciel** ») peut être installé sur les Produits livrés par Alfen. Pour certains Produits livrés par Alfen, il est possible que le Client utilise – moyennant paiement – les solutions « ICU Connect » d'Alfen (ci-après « **ICU Connect** »). Le Micrologiciel et les solutions ICU Connect sont soumis à des droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle d'Alfen ou de ses concédants de licence. Aucun droit de propriété intellectuelle n'est transféré au Client. Le Client garantit à Alfen et à ses concédants de licence qu'il ne violera aucun de ces droits.
- 10.2** L'accès à ICU Connect est soumis à des conditions d'utilisation ([ACE – ICU Connect User Terms.pdf](#)). Le Client et les tierces parties obtenant un accès à ICU Connect via le Client dans la mesure de ce qui est autorisé et applicable, l'(les) « **Utilisateur(s)** » doi(ven)t strictement se conformer aux conditions d'utilisation de ICU Connect à tout moment. Si et dès que le Client ou un Utilisateur utilise ICU Connect, il approuve ces conditions d'utilisation.

## **11. Informations confidentielles et confidentialité**

- 11.1** Le Client veille à la confidentialité de toutes les informations, spécifications, informations commerciales et de tout le savoir-faire concernant Alfen et fourni par Alfen. À la demande d'Alfen, le Client retourne ces informations à Alfen, en bon état dans un délai de quatorze jours, ou les supprime.
- 11.2** Nonobstant les obligations de confidentialité des parties, le Client accepte par les présentes qu'Alfen puisse utiliser le nom du Client ainsi que les informations générales sur le projet à des fins de publicité et de référence.

## **12. Notification de défauts**

- 12.1** Le Client est tenu de vérifier les dommages causés par le transport ou toute autre forme de dommages au niveau des Produits dès leur livraison. Le Client doit notifier par écrit les défauts visibles dans les trois (3) jours suivant la livraison des Produits ou dans les trois (3) jours suivant la détection du défaut, en incluant une description spécifique de la nature du défaut. Conformément à la

garantie de retour atelier applicable aux Produits EV ([Alfen Carry-In Warranty-EN.pdf](#)) ou à la demande d'Alfen, le Client est tenu d'envoyer le produit défectueux à l'usine d'Alfen, DDP conformément aux Incoterms 2020.

- 12.2** Si les Produits sont fabriqués sur la base des instructions du Client, la garantie de l'efficacité/du fonctionnement et la garantie de l'aptitude des Produits à un usage spécifique sont expressément exclues. Toute garantie liée à des pièces pour les Produits livrées par le Client est expressément exclue.
- 12.3** Les litiges entre le Client et Alfen concernant la qualité, la livraison ou toute autre réclamation présentée par le Client ne peuvent en aucun cas autoriser le Client à suspendre le paiement.
- 12.4** Le retour des Produits défectueux n'est autorisé que moyennant l'approbation écrite préalable d'Alfen. Si les Produits doivent être retournés, ce retour se fera aux risques et aux frais du Client (DDP conformément aux Incoterms 2020). L'acceptation des Produits retournés ou l'examen des défauts par Alfen n'autorise en aucun cas le Client à faire des réclamations ou autres conséquences juridiques. Alfen ne garantit l'adaptation ou le caractère approprié à aucune fin spécifique, quelle qu'elle soit.

### **13. Garantie et responsabilité**

- 13.1** Alfen garantit que tous les Produits EV seront neufs, exempts de tout défaut, pour une période et aux conditions figurant dans la garantie de retour atelier Alfen applicable aux Produits EV ([Alfen Carry-In Warranty-EN.pdf](#)). Tous frais engagés en dehors de la réparation ou du remplacement des Produits EV seront facturés séparément au Client (le cas échéant : frais de déplacement, heures de travail, transport, installation, retrait, etc.).
- 13.2** Le Client peut s'attendre à ce que les Pièces de rechange fournies par Alfen fonctionnent conformément aux attentes raisonnables pendant une période de six mois à compter de la date de livraison.
- 13.3** La responsabilité d'Alfen en vertu de ou en relation avec un accord, et les Produits vendus dans ce cadre sera limitée à 50 % de la valeur du Produit dans la confirmation de commande / l'accord, que cette responsabilité découle de l'accord (y compris les pénalités ou indemnités), d'un délit (y compris la négligence), de l'équité, de la loi ou autre.
- 13.4** Alfen n'est responsable d'aucune perte ou préjudice en termes de profits, de revenus, d'utilisation, de production, de contrats, de fonds de commerce, de corruption de

logiciels, de données ou d'informations, ni d'aucune perte ou d'aucun dommage indirect, spécial ou consécutif, quelle qu'en soit la forme.

- 13.5** Le Client est tenu d'indemniser et de tenir à couvert Alfen pour et contre toutes les réclamations de tiers pour l'indemnisation de dommages en rapport avec les Produits livrés.

### **14. Réserve de propriété**

- 14.1** Alfen reste le détenteur des Produits jusqu'à ce que le Client se soit conformé à toutes ses obligations financières à l'égard d'Alfen, y compris en termes d'intérêts et de coûts. Il incombe au Client de stocker et de surveiller les Produits avec le soin approprié.
- 14.2** En cas de revente, le Client attribue par les présentes à Alfen toutes les créances ou dettes, y compris tous les droits accessoires et les garanties collatérales, qui reviennent au Client à l'égard de ses clients et des Produits revendus, et Alfen accepte cette cession par les présentes. Le Client divulgue sur demande à Alfen les noms et adresses de ses clients, ainsi que les comptes débiteurs et les montants dus résultant de ces ventes. Sauf révocation par Alfen et sans préjudice de la propriété exclusive d'Alfen sur les créances cédées, le Client peut recouvrer les créances cédées à Alfen en son propre nom, mais pour le compte d'Alfen.

### **15. Résiliation, succession légale et cession**

- 15.1** En cas d'annulation ou de résiliation de l'accord par le Client, Alfen a droit à une compensation de la valeur totale de l'accord, y compris le bénéfice calculé. En cas d'annulation justifiée par le Client sur la base de l'article 15.2 (a), Alfen a droit au remboursement des frais qu'elle a engagés, jusqu'au moment de l'annulation.
- 15.2** Les deux parties ne sont en droit d'annuler l'accord que dans les cas suivants :
- l'autre partie manque délibérément ou gravement à ses obligations essentielles au titre de l'accord, et il n'est pas remédié à ce manquement dans un délai raisonnable fixé par écrit par la partie concernée ; ou
  - l'autre partie cesse ou menace de cesser d'exercer son activité, devient insolvable, dépose une demande de mise en faillite, conclut un concordat avec ses créanciers ou se met en liquidation.

Le successeur légal du Client ou Alfen est également lié par les commandes. Les droits et obligations tels que déterminés dans l'accord et les présentes Conditions générales ne peuvent être cédés par une e partie sans le

consentement écrit préalable de l'autre partie, lequel ne doit pas être refusé ou retardé de manière déraisonnable. Ce qui précède ne s'applique pas en cas de cession à un ou plusieurs successeurs légaux. Une telle cession est valide dès la notification écrite à l'autre partie.

## 16. Exportation

Si le Client exporte les (toute partie des) Produits, il est tenu de se conformer à toutes les réglementations nationales et internationales d'exportation applicables, et le Client indemniserá Alfen pour toute réclamation de tierces parties liée à ces réglementations d'exportation.

## 17. Données à caractère personnel

- 17.1** Si le Client reçoit des données à caractère personnel d'Alfen dans le cadre ou l'exécution de l'accord, pour lesquelles le Client est qualifié de sous-traitant, le Client garantit qu'il se conforme à la réglementation générale sur la protection des données et à toute autre loi et réglementation applicable concernant la protection des données (le « RGPD »). Dans ce cas, les parties concluront des arrangements supplémentaires dans un accord de traitement de données. Les parties concluront également un accord de traitement de données si Alfen reçoit des données à caractère personnel de la part du Client dans le cadre de l'accord pour lesquelles Alfen ne peut être considérée comme le responsable du traitement.
- 17.2** Si le Client doit être considéré comme étant le responsable du traitement en vertu du RGPD, le RGPD s'applique directement au Client et le Client garantit qu'il intervient conformément au RGPD.
- 17.3** Alfen a élaboré une déclaration de confidentialité qui peut être consultée sur son site web. Si Alfen reçoit des données à caractère personnel de la part du Client dans le cadre ou l'exécution de l'accord, le Client informe les personnes concernées de cette déclaration de confidentialité.

## 18. Divisibilité

- 18.1** Si une des dispositions des présentes Conditions générales ou de l'accord s'avère être nulle ou invalide pour quelque raison que ce soit, ceci ne peut affecter la validité des dispositions restantes.
- 18.2** Les parties s'engagent à remplacer la disposition invalide par une disposition valide la plus proche possible de l'intention économique de la disposition invalide.

## 19. Loi applicable

- 19.1** Les présentes Conditions générales et tout accord auquel elles s'appliquent, ainsi que tout litige ou toute réclamation découlant ou dans le cadre des présentes Conditions générales ou de l'accord et de son objet, sont régis et interprétés conformément au droit néerlandais, à l'exclusion du livre 7 du Code civil néerlandais et de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises.
- 19.2** Pour tout litige découlant des ou dans le cadre des présentes Conditions générales et de tout accord auquel ces Conditions générales sont applicables ou d'autres accords qui en résulteraient, le tribunal de district de « Midden Nederland », situé à Almere, aux Pays-Bas, est compétent.

Alfen Carry In Warranty EV Products est applicable et peut être trouvé à [Alfen Carry-In Warranty-EN.pdf](#)